



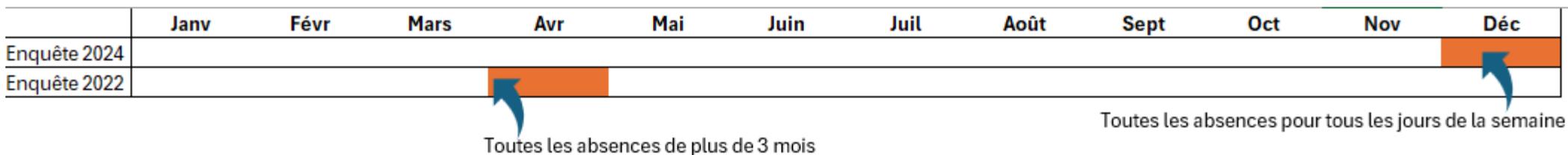
Enquête sur les besoins de professionnels en EAJE 2024

DSER – CA du 1^{er} juillet 2025

Précautions méthodologiques

L'enquête sur les besoins en personnel 2024 dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) a été conçue pour **pouvoir mesurer de la façon la plus robuste possible et reproductible dans le temps les besoins en personnels dans les EAJE, PSU et Paje**. Elle présente des différences majeures par rapport l'enquête sur la pénurie de personnel de 2022. En particulier :

- La période est différente : l'enquête 2022 porte sur la situation au 1er avril, tandis que l'enquête 2024 porte la situation de la semaine de référence du 2 au 8 décembre.
- L'enquête 2024 comptabilise les absences qui ont couru sur toute la semaine de référence (la date de début d'absence permet de calculer la durée de l'absence), tandis que l'enquête 2022 prenait en compte uniquement les vacances de poste supérieures à 3 mois.
- L'enquête 2024 permet pour la première fois d'estimer le nombre de professionnels travaillant en crèche (chiffre qui n'existe pas dans les données administratives)



Il est extrêmement délicat de comparer les résultats des deux enquêtes pour en déduire une augmentation ou une diminution des besoins.

Premiers résultats - enquête besoin de personnel EAJE 2024

- Un **taux de réponse** global de 61%, plus élevé pour les crèches PSU (73%) que pour les MC Paje (38%)
- Le **redressement** tient compte d'un maximum d'éléments contextuels pouvant expliquer la non-réponse afin que les résultats soient représentatifs au niveau national et départemental
- Dans certains établissements (multi-gestionnaires qui ont répondu de façon groupée), la durée de l'absence n'est pas renseignée; elle a été imputée par des méthodes statistiques. Les travaux sont encore en cours pour améliorer la méthode, ce qui pourra conduire à réviser les chiffres dans la publication définitive prévue à l'automne
- Les questions relatives aux **places fermées** n'ont pas encore pu être exploitées de façon satisfaisante



Nombre d'ETP théoriques en EAJE en 2024 : **163 900**

Nombre d'ETP **présents** en EAJE en 2024 : **150 400**

Nombre d'ETP **vacants** en EAJE en 2024 : **13 500**



**Taux de « vacance »
en 2024**

(ETP manquants / ETP
théoriques)

8,2 %

Premiers résultats - enquête besoin de personnel EAJE 2024

- 45% des ETP manquants sont absents depuis plus de 3 mois, soit 3,7% de l'effectif théorique

Durée de l'absence	ETP vacants	Répartition	Taux de vacance*
Moins de 3 mois	7 400	55%	4,5%
3 mois et plus	6 100	45%	3,7%
Ensemble	13 500	100%	8,2%

* ETP manquants / ETP théoriques

- Une pénurie particulièrement marquée pour les postes d'EJE et d'AP

Type de diplôme	Nombre d'ETP manquants			% de plus de 3 mois	Taux de vacance*	Part des EAJE concernés
	Ensemble	moins de 3 mois	plus de 3 mois			
Fonctions auprès des enfant	12 600	6 800	5 800	46%	8,7%	38%
EJE	2 300	900	1 400	61%	14,0%	13%
AP	5 400	2 800	2 600	48%	10,7%	20%
CAP AEPE	3 700	2 500	1 200	32%	5,7%	17%
Autres	1 200	600	600	48%	7,6%	7%
Fonctions de direction	910	560	350	39%	5,0%	7%
Ensemble	13 500	7 400	6 100	45%	8,2%	40%

* ETP manquants / ETP théoriques

Premiers résultats - enquête besoin de personnel EAJE 2024

- des ETP manquants plus nombreux et des absences plus longues dans le public

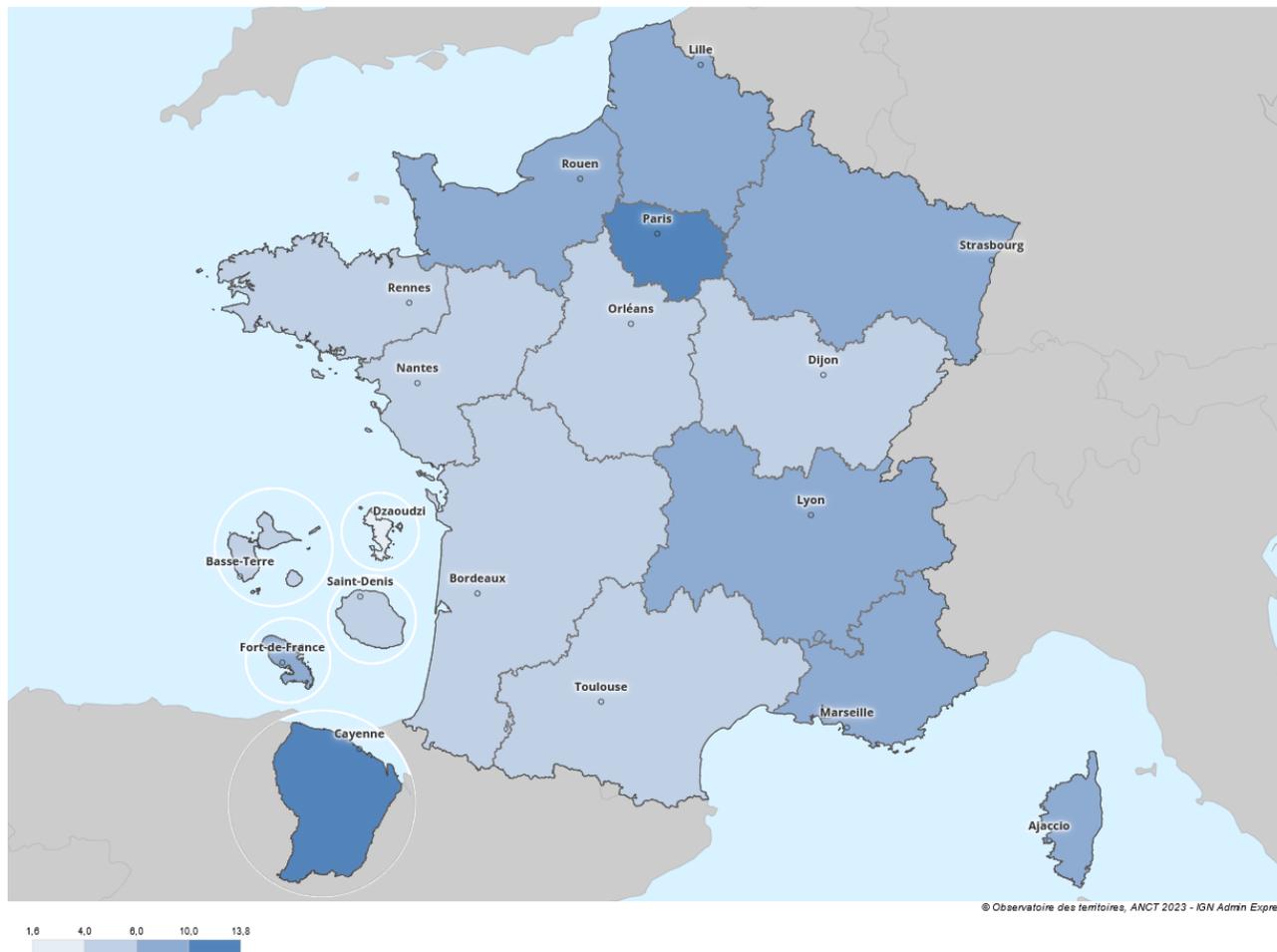
Nature juridique	Nombre d'ETP manquants			% de plus de 3 mois	Taux de vacance*
	Ensemble	moins de 3 mois	plus de 3 mois		
Public	5 900	2 900	2 900	50%	10,5%
Privé marchand	3 600	2 100	1 500	42%	7,0%
Association	2 600	1 400	1 100	44%	7,3%
Autre	1 500	900	600	38%	6,8%
Ensemble	13 500	7 400	6 100	45%	8,2%

* ETP manquants / ETP théoriques

- L'accueil collectif plus touché que les micro-crèches et les crèches parentales

Type d'accueil	Nombre d'ETP manquants			% de plus de 3 mois	Taux de vacance*
	Ensemble	moins de 3 mois	plus de 3 mois		
Multi-accueil	11 700	6 100	5 600	48%	9,3%
Micro-crèche	1 700	1 200	500	30%	4,7%
Accueil parental	80	60	20	27%	5,5%
Ensemble	13 500	7 400	6 100	45%	8,2%

Comparaison du taux d'ETP manquant par région (en %)



Le taux d'ETP manquant en **Île-de-France** est de 14% contre 6 % sur le reste du territoire.

L'Île-de-France représente 28% de l'ensemble des ETP et 47% des ETP manquants.

En **Guyane**, 11% d'ETP manquants, sur de très faibles effectifs théoriques

Pour en savoir plus

- ▶ Méthodologie de l'enquête besoin de personnel en EAJE 2024 : [lien Caf.fr](https://www.caf.fr/actualites/actualites/2024/03/2024-03-04-methode-enquete-personnel-eaje)
- ▶ Restitution des résultats de l'enquête nationale « pénurie de professionnels en établissements d'accueil du jeune enfant » 2022 : [lien Caf.fr](https://www.caf.fr/actualites/actualites/2022/03/2022-03-04-restitution-2022-enquete-nationale-penurie-professionnels)

Taux de réponse – enquête besoin de personnel EAJE 2024

- La base source des EAJE à contacter (actifs en décembre 2023) étaient de 18 349 structures
 - 244 ont répondu avoir fermé
- Les EAJE de notre champ correspond à **18 104** structures
- 17 429 ont pu être contactés par mail
- **11 089 ont répondu**
- Soit un **taux de réponse de 61%**
 - 73 % pour les EAJE PSU
 - 38 % pour les EAJE Paje

	EAJE PSU	EAJE Paje	Ensemble des EAJE
Etablissements actifs en déc. 2023	12 203	6 145	18 349
Etablissements fermés	-204	-40	-244
Total des établissements du champs (2)	11 999	6 105	18 104
Etablissements contactés	12 182	5 247	17 429
Etablissements ouverts répondants (1)	8 793	2 296	11 089
Taux de réponse (1)/(2)	73,3 %	37,6 %	61,3 %

Méthodologie de l'enquête

Champ

Structures : EAJE financés par la PSU et la Paje, hors accueil familial et jardins d'enfants

Semaine de référence : le manque de personnel est estimé sur les ETP manquants dans les structures pendant toute une semaine. La semaine de référence est celle du 2 au 8 décembre 2024.

• **Personnels** : L'enquête porte uniquement sur les fonctions auprès des enfants et de direction (ou référent technique en micro-crèche). Les fonctions techniques et supports ne sont pas à prendre en compte. Une question dédiée à la fin du questionnaire porte sur les RSAI. Tous les types de contrats y compris les intérimaires et les CDD doivent être pris en compte, mais pas les alternants et les stagiaires.

Passation

- **Outil de collecte** : principalement via un questionnaire Sphinx, quelques gestionnaires multi-établissements ont reçu un fichier Excel à renseigner
- **Calendrier** : le questionnaire a été passé de mi-décembre 2024 à mi-janvier 2025
- **Répondants** au questionnaire : ce sont les personnes responsables des RH qui ont répondu à l'enquête